

## Le dispositif de Transfert de Savoir-Faire (TSF)

### Le TSF, qu'est-ce que c'est ?

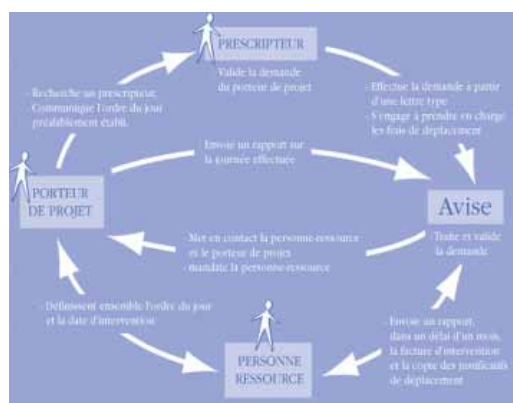
Le TSF est un dispositif de qualification et d'accompagnement pour les acteurs de structure de l'insertion par l'activité économique. Le principe en est simple : un acteur expérimenté (appelé personne-ressources) fait bénéficier de son expérience et apporte ses compétences à un autre acteur (le demandeur) recherchant une qualification précise. Le dispositif Transfert de Savoir-Faire est un outil au service des réseaux permettant une prestation de conseil au service d'un professionnel plutôt que d'une structure. C'est un apport de compétences individualisé et le traitement de la demande se fait au plus près des besoins du demandeur dans une logique d'intervention « sur mesure ».

### Comment ça marche ?

Les « personnes-ressources » sont des personnes qualifiées du réseau CHANTIER école reconnues pour leurs compétences. Pour être personne-ressources, il suffit de s'adresser à Sophie Colin Dauga pour se faire identifier puis de prendre contact avec Martine Calvo de l'AVISE pour élaborer un répertoire de compétences.

Le demandeur, quant à lui, s'adresse à l'AVISE, soit directement, soit sur les conseils de CHANTIER école. Il choisit la personne-ressources (soit il la connaît, soit le réseau va lui présenter un ou deux professionnels les plus proches des compétences recherchées). L'AVISE recueille ses besoins. Après avoir réalisé une journée de transfert de savoir-faire, le demandeur peut, en fonction de l'évolution de son projet, demander d'autres journées.

### Quelques bonnes raisons d'utiliser ce dispositif



#### Pour vous, personne ressources

Vos compétences sont identifiées et portées à la connaissance du réseau CHANTIER école.

Par exemple : Mr LAGAY est particulièrement compétent sur les partenariats avec les services de l'administration pénitentiaires à la fois pour le montage de projets et les subventions qui y sont attachées. Toute personne qui souhaite travailler avec lui n'a plus qu'à se faire connaître.

Le temps passé à transférer votre savoir faire (et nombre d'entre vous le font déjà de manière informelle et très souvent gracieusement) est reconnu et rémunéré.

#### Pour vous, bénéficiaire

En qualité de pilote du dispositif : vous définissez les points sur lesquels vous souhaitez travailler, vous choisissez votre intervenant.

Le dispositif n'est pas figé une personne-ressources sur un domaine particulier peut bénéficier d'un Transfert de Savoir-Faire sur un autre thème et inversement.

**Ce dispositif pourtant très adapté aux acteurs de notre réseau est bien trop peu utilisé. Il serait dommage de le voir disparaître !**

**Alors vous, qui souhaitez faire partager vos compétences, ou vous, qui rencontrez des besoins particuliers, n'hésitez surtout pas à répondre à l'appel du TSF...**

#### Pour plus d'informations :

Sophie Colin Dauga (CHANTIER école)  
 Tél : 01 48 07 52 10  
 Email : chantier.ecole@wanadoo.fr

#### Pour s'inscrire dans le dispositif :

Martine Calvo (AVISE)  
 Tél : 01 53 25 02 22  
 Email : martine.calvo@avise.org